

HAMEAU DE GANDALOUS : L'AMÉNAGEMENT DE LA PARTIE BASSE DÉMARRE LE 24 NOVEMBRE

Les travaux d'aménagement de la seconde tranche du hameau de Gandalous démarrent lundi 24 novembre 2025. Objectif : réaménager la partie basse du hameau, sur le même principe que l'aménagement de la partie haute en 2024.

Publié le 22 novembre 2025

Depuis de nombreuses années les habitants du Hameau de Gandalous souhaitaient voir des travaux d'aménagement se réaliser dans ce lotissement communal.

- **En mars 2024 une réunion d'informations a permis d'échanger entre habitants et élus, et de présenter le projet envisagé : réalisation de la chaussée et aménagement des espaces verts, en 2024 pour la partie haute et en 2025 pour la partie basse.**
- **La première tranche des travaux été réalisée en septembre-octobre 2024 durant un mois, par l'entreprise Sévigné TPL. Le montant de ces travaux pour la première tranche est de 125 000 € TTC**

Sur la partie aval, la seconde tranche va donc démarrer le 24 novembre 2025.

Les aménagements :

- **Délimitation des espaces verts par une bordure afin de renforcer l'aspect paysager et végétalisation en vivaces et/ou graminées des pieds de façades non revêtus.**
- **Bordures de délimitation non jointées pour favoriser l'écoulement des eaux.**
- **Réfection de la couche de roulement de la chaussée**
- **Pose de matériaux stabilisés sur la partie cheminement piéton de la chaussée**

L'éclairage public récemment modernisé grâce à des lanternes led ne sera pas modifié.

Les travaux seront réalisés par les entreprises SA2P (lot 1) et GULLO T.P (lot n°2) pour un montant de 130 363.20 € TTC

Un nouveau pas pour l'amélioration du cadre de vie pour les habitants du quartier.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30

https://www.millau.fr/pages-dinformation/actualites/hameau-de-gandalous-lamenagement-de-la-partie-basse-demarre-le-24-novembre-4340?